

*Les taux d'intérêt élevés*

les marchés internationaux. Par rapport à la situation économique de nos partenaires commerciaux et des autres pays industrialisés, le Canada se trouve dans une situation très enviable. Toutefois, nous autres, Canadiens, avons manifestement un certain nombre de défis à relever. Pour cela, il faut que tous les secteurs de notre économie fassent preuve de détermination dans leurs efforts.

S'il est vrai que la conjoncture mondiale a des répercussions sensibles sur l'économie canadienne, il y a néanmoins un certain nombre de choses que nous pouvons faire pour relever ces défis, ce à quoi le gouvernement s'emploie. A titre d'exemple, le gouvernement a conclu des ententes énergétiques avec les provinces productrices de l'Ouest, ententes qui contribuent non seulement à créer un excellent climat pour les investissements dans le secteur du gaz et du pétrole, mais qui vont aussi avoir des retombées bénéfiques sur l'ensemble de notre économie, et en particulier sur le secteur manufacturier.

Récemment, nous avons élaboré une constitution faite au Canada qui, entre autres, permettra la libre circulation des biens et services, des capitaux et de la main-d'œuvre, autant de choses sans lesquelles on ne saurait avoir une communauté économique puissante et efficace. Plus récemment, nous avons présenté un budget visant à éradiquer nos problèmes économiques actuels, et en particulier l'inflation. Le budget n'est pas un remède miracle. Toutefois, il constitue un effort déterminé en vue de minimiser, d'une part, les difficultés économiques auxquelles nous, Canadiens, seront confrontés dans un avenir proche et à maximiser, de l'autre, notre potentiel économique à moyen et à plus long terme.

A en croire la motion de l'honorable représentant, il semble que certains députés d'en face aient oublié les avantages économiques découlant des ententes énergétiques conclues entre les gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Ces ententes seront les pivots de notre stratégie économique pour des années à venir. Non seulement prévoient-elles la mise en valeur de nos ressources pétrolières, mais elles concernent également bien d'autres secteurs d'activité. En fait, les retombées énormes de l'exploitation pétrolière va susciter la plus forte vague d'investissements que nous ayons jamais vue. Des prévisions récentes évaluent ces sommes à 1.5 billion de dollars au cours de la prochaine décennie. Et la majeure partie de ce capital pourra être engendré ici même au Canada.

Nous voulons que tous les Canadiens partagent les bienfaits de ces grandes possibilités économiques que nous promettent ces accords. Voilà pourquoi il a été nécessaire non seulement d'inciter les Canadiens à investir dans le secteur pétrolier, mais aussi à renforcer la structure même de notre union économique. Cela est déjà fait puisque nous avons voté une constitution faite au Canada assortie d'une Charte des droits et libertés.

Les ramifications sociales et politiques de la Charte sont plus évidentes que ses incidences d'ordre économique. Grâce à ces retombées économiques, tous les Canadiens pourront se partager les avantages matériels de la croissance économique. La Charte instaure un véritable marché commun national que

ne pourront entraver des barrières artificielles dressées par quelque région ou quelque gouvernement provincial. La Charte encourage et favorise la libre circulation des biens, des services, du capital, de la main-d'œuvre, choses toutes essentielles pour maximiser notre potentiel économique. Les bienfaits de la nouvelle constitution ne s'arrêtent pas là. Elle promet également aux investisseurs l'environnement économique stable et naturel qu'ils souhaitent. Ce raffermissement de notre union économique va susciter beaucoup d'investissements, créer des emplois et offrir des occasions à tous.

Nous pourrions réaliser tout notre potentiel économique et remporter un grand nombre des enjeux économiques de l'heure si les grands investissements requis sont associés à une meilleure productivité et à un volume accru de biens et de services canadiens. La nouvelle constitution offre aux hommes d'affaires la garantie d'un marché intérieur élargi pour leurs biens et leurs services.

Les ententes énergétiques et la Charte des droits reposent sur les principes suivants: tous les Canadiens, ceux des provinces comme ceux des territoires, ont le droit de se partager les avantages que nous offrent la nature et la technologie. Le gouvernement a pour objectif d'assurer une répartition équitable des immenses richesses du Canada et le programme économique proposé par le ministre des Finances (M. MacEachen) au début de la session n'est qu'une étape vers cet objectif. Et l'équité n'est qu'un aspect de notre programme économique global.

● (2100)

Si l'on veut bien comprendre les grands principes de la politique gouvernementale visant à résoudre les problèmes économiques auxquels se heurtent les Canadiens, il faut envisager les objectifs fondamentaux de notre programme. Le plus important en est notre engagement à diminuer l'inflation. Nous ne pouvons pas accepter de tolérer l'inflation. Une telle complaisance ne peut qu'entraver la croissance et aggraver le chômage. Le dernier budget renonce aux demi-mesures. En effet, il vise en même temps à favoriser les restrictions monétaires, c'est-à-dire à restreindre la croissance de la masse monétaire et du crédit tout en freinant les dépenses, y compris les dépenses fédérales.

Ces dernières années, les députés d'en face ont vertement critiqué le gouvernement pour sa prétendue irresponsabilité financière, déplorant par-dessus tout les déficits budgétaires. Ces mêmes députés n'ont pas manqué de faire valoir qu'il fallait réduire le déficit budgétaire si nous voulions juguler l'inflation. Par conséquent, je trouve étrange que les critiques qui s'attaquent aujourd'hui au budget aient soudain oublié ce qui leur semblait si important il n'y a pas si longtemps.

Les restrictions financières proposées dans le budget s'inscrivent dans le cadre de l'engagement du gouvernement à réduire les dépenses et le déficit. Grâce aux mesures prévues dans le budget, les besoins en emprunts du gouvernement diminueront